

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2025

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT
D'EMPLOI - (N° 1326)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS82

présenté par

Mme Pochon, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco,
M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière,
M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave,
Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne,
M. Peytavie, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi,
Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 12, après le mot :

« indéterminée »,

insérer les mots :

« , dans le cadre d'emplois permettant l'amélioration de leurs compétences, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est essentiel que les emplois proposés par les Entreprises à But d'Emploi permettent aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences, car le manque de qualification fait partie des raisons qui ont conduit certains d'entre eux à se trouver privés durablement d'emploi. Leur permettre de se former - que ce soit par du tutorat sur leur poste de travail ou par des formations externes -, c'est augmenter leurs chances d'évoluer vers un autre emploi en dehors de l'EBE ou de contribuer à la performance de l'Entreprise à But d'Emploi lorsque, pour diverses raisons – santé, âge... -, ils n'ont pas la possibilité de travailler ailleurs.

Il importe donc, comme le propose le présent amendement, d'inscrire dans la loi la nécessaire dimension formative des emplois en EBE afin d'encourager la mise en place de dispositifs spécifiques favorisant l'accès à la formation des salariés de ces entreprises - au-delà des dispositions communes à toutes les entreprises en matière de formation – comme cela a été le cas avec le Plan d'Investissement dans les compétences dont ont bénéficié les EBE de 2019 à 2022.

Cet amendement a été travaillé avec ATD Quart Monde.